

Avis consultatif sur le compte financier unique du SPIC 2024

L'an deux mille vingt cinq,

Le 18 mars à 18h00,

Le conseil d'exploitation, dûment convoqué s'est réuni à St André de cubzac, sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE,

MEMBRES EN EXERCICE : 28

NOMBRE DE PRESENTS : 15

GUINAUDIE Valérie, LAVAUD Véronique, ROUSSEAU Michèle, DE TAFFIN Cécile, LOUBAT Sylvie, PASQUE Vanessa, ROZIER Caroline, SEGUIN Cécile, MIEYVILLE Georges, JOLY Pierre, POUCHARD Eric, TABONE Alain, CHERIGNY Cyril, GONTIER Didier,

NOMBRE D'AVIS : 15

Objet : Avis sur le compte financier unique 2024 du SPIC :

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT. Le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante, selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif : 30 juin N+1.

Service Public Industriel et Commercial (SPIC), exploité en régie, le budget de l'Office de Tourisme est géré selon la norme comptable M4.

Les Dépenses d'Exploitation

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
011-Charges à caractère général	216 819,00 €	203 955,62 €	94,07%
012- Charges de personnel et frais assimilés	216 547,00 €	214 366,17 €	98,99%
65- Autres charges de gestion courante	43 243,13 €	4 368,86 €	10,10%
66- Charges financières	18 526,00 €	17 601,78 €	95,01%
67- Charges exceptionnelles	2 150,00 €	2 150,00 €	100,00%
68- Dotations aux amortissements et aux provisions	5 705,00 €	5 705,00 €	100,00%
Total dépenses réelles d'Exploitation	502 990,13 €	448 147,43 €	89,10%
023- Virement à la section d'investissement	13 442,00 €		
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 967,00 €	54 363,79 €	98,90%
Total dépenses d'ordre d'Exploitation	68 409,00 €	54 363,79 €	79,47%
Exploitation-Dépenses	571 399,13 €	502 511,22 €	87,94%

Les dépenses enregistrées au chapitre 011 sont légèrement en deçà des prévisions. Ce chapitre couvre principalement les coûts liés à l'organisation de la fête du vin, à l'achat de produits pour la boutique, à la billetterie, à la location des locaux occupés par le siège de l'office de tourisme de Bourg, ainsi qu'à l'entretien et à la réparation des pontons. Il inclut également la redevance versée au Port Autonome pour l'occupation du domaine public, ainsi que le reversement de la part de la taxe de séjour au Département.

Le chapitre 012, qui enregistre les charges de personnel. Elles correspondent aux prévisions.

Seules environ 10% des dépenses ont été réalisées sur le chapitre 65 qui prévoyait la participation de l'Office de Tourisme à BBTE et aux actions leader dans le cadre de BBTE, le reversement de la part de la Taxe de séjour au Département, quelques subventions dans le cadre des événements

Avis N°2025-58 Conseil d'exploitation du 18-03-2025

oenotouristiques et une étude d'opportunité. L'écart entre les prévisions et les réalisations est justifié par l'inexécution des actions leader dans le cadre de BBTE et le reversement de la taxe de séjour sur un autre chapitre (chapitre 011).

Le chapitre 66 comptabilise les intérêts de la dette. Les crédits consommés sont concordants aux prévisions. Il constitue 3,93 % des dépenses d'exploitation réelles de ce budget.

Les Charges exceptionnelles (chapitre 67) comprennent les subventions versées aux associations du territoire ayant un lien avec le tourisme. Les réalisations correspondent aux prévisions.

La dotation aux provisions relative aux risques d'avaries sur les embarcadères est inscrite au chapitre 68. Les dépenses sont conformes aux prévisions.

Les crédits inscrits au chapitre 023 contribuent à l'autofinancement de la section d'investissement. Il ne donne pas lieu à réalisation. Ce dernier est constaté par l'affectation du résultat à l'issue de l'exercice.

Le chapitre 042 enregistre l'écriture d'ordre liée à l'amortissement des biens (dépense de fonctionnement et recette d'investissement). Les réalisations sont en adéquation avec les prévisions.

Les Recettes d'Exploitation

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
70- Ventes de produits fabriqués, prestations	146 000,00 €	158 544,05 €	108,59%
75- Autres produits de gestion courante	168 205,00 €	151 407,84 €	90,01%
77- Produits exceptionnels	185 169,00 €	187 956,47 €	101,51%
78- Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		17 115,00 €	
Total recettes réelles d'Exploitation	499 374,00 €	515 023,36 €	103,13%
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 906,00 €	33 905,71 €	100,00%
Total recettes d'ordre d'Exploitation	33 906,00 €	33 905,71 €	100,00%
Exploitation - Recettes	533 280,00 €	548 929,07 €	102,93%

Constituées des ventes des produits de l'Office de Tourisme (fêtes du vin, produits boutique, produits touristiques, billetterie), les recettes réalisées au chapitre 70 sont supérieures aux prévisions. Une estimation prudente en est la raison.

La taxe de séjour et des redevances liées aux appontements des compagnies fluviales et des day cruises sont enregistrées au chapitre 75. Sur l'exercice 2024, les encaissements de la taxe de séjour ne comprennent pas la part Région, contrairement à la part département. Ce qui justifie cet écart.

Le chapitre 77 comprend, essentiellement, la **subvention d'équilibre** du budget général : 185 169€.

La reprise sur provisions pour charges relatives à la réalisation de travaux de réparation des embarcadères est comptabilisée au chapitre 78. La provision arrivant à terme en 2024, la reprise correspond au solde non repris, soit la totalité des provisions sur 3 ans.

Le chapitre 042 tient compte de l'écriture d'ordre visant à constater l'amortissement des subventions perçues. L'équilibre se fait par une dépense en section d'investissement.

Résultats d'Exploitation 2024

Résultat de l'exercice	46 417,85 €
Résultat antérieur reporté	38 119,13 €
Résultat de clôture	84 536,98 €

Les Dépenses d'Investissement

	Budgétisé 2024	Réalisé 2024	Taux réalisation
16- Emprunts et dettes assimilées	27 000,00 €	27 000,00 €	100,00%
21-Immobilisations corporelles	10 119,00 €	9 777,44 €	96,62%
Total dépenses réelles d'Investissement	37 119,00 €	36 777,44 €	99,08%
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 906,00 €	33 905,71 €	100,00%
Total dépenses d'ordre d'investissement	33 906,00 €	33 905,71 €	100,00%
Investissement -Dépenses	71 025,00 €	70 683,15 €	99,52%

Le remboursement du capital des emprunts est enregistré au chapitre 16. Les réalisations sont conformes aux prévisions.

Le chapitre 21 comprend les dépenses liées à l'aménagement du nouveau siège de l'Office de Tourisme de Bourg (travaux et équipements) et à l'acquisition de petit matériel.

Le chapitre 040 tient compte des écritures d'ordre visant à constater l'amortissement des subventions perçues (recette fonctionnement inscrite au chapitre 042). Les réalisations correspondent aux prévisions.

Résultats d'investissement 2024

Résultat de l'exercice	- 11 917,53 €
Résultat antérieur reporté	147 926,66 €
Résultat de clôture	136 009,13 €

L'affectation de résultat proposée est la suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	46 417,85 €
B- Résultat antérieur reporté (Ligne 002 du Compte Administratif)	38 119,13 €
C- Résultat de clôture à affecter (C=A+B)	84 536,98 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D- Résultat de l'exercice	- 11 917,53 €
(Ligne 001 du Compte Administratif)	147 926,66 €
F- Résultat de clôture (F=D+E)	136 009,13 €
G -Dépenses d'investissement engagées non mandatées	- €
H- Recettes d'investissement restant à réaliser	- €
I- Solde des restes à réaliser (I=G+H)	- €
Besoin de financement (F+I)	- €
Excédent de Financement (F+I)	136 009,13 €
Affectation en réserve (1068)	- €
Report en fonctionnement (002)	84 536,98 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	84 536,98 €		136 009,13 €
(D002)	(R002)	(D001)	(R001 ou.R1068)

Le Conseil d'exploitation donne un avis favorable au compte financier unique 2024 du SPIC

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Bourg, le 18-03-2025

La Présidente,
Valérie GUINAUDIE

